Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie

Bulletin de liaison n°141

2éme Trimestre 2011

EDITORIAL

Active et Réserve en cohésion pour la Défense

Photo : L. Fichet

La cohésion des Forces armées françaises entre elles, entre leurs composantes, et donc la cohésion Active-Réserve, est une nécessité pour remplir avec succès leurs missions. C'est là une conviction unanimement partagée et qui doit être concrètement réalisée dans les faits, dans la vie de tous les jours.

Les Réservistes le savent bien et mettent en pratique ce principe en permanence. Le lien Armée-Nation est aussi fondamental et, là encore, les réservistes répondent présents pour œuvrer en direction de leurs concitoyens. L'esprit de défense est tout autant nécessaire et les Réservistes en sont un vecteur de premier ordre.

Nous avons là des missions inhérentes à notre état de réserviste à remplir.

Il y a quelques années une autorité militaire avait envoyé un message en direction de la Réserve qui consistait en « aidez nous à défendre la Défense ». La réponse fut évidemment positive et complétée par « et vous, aidez nous à vous aider ». Les associations de réservistes sont là pour servir et leur indépendance les rend encore plus fortes et convaincantes dans ces missions.

Soyons clairs. Tout comme l'Active ne peut se passer des réservistes, la Réserve et ses associations ont besoin du soutien des camarades d'active que ce soit dans le cadre de l'institution militaire ou dans celui de la communication et du relationnel externes.

Les associations de réservistes doivent voir leurs activités facilitées par les Forces armées en général et en particulier par les grandes directions et les chefs de corps. Certes, ces derniers ont peu de moyens pour cela, mais un bon usage de ce qu'ils ont peut être à la fois un soutien sans coût (ou presque) et une invitation à être actif.

Ensemble, nous pouvons faire de grandes choses, même avec de faibles moyens, car nous avons tous la volonté de servir. Un soutien mutuel est un gage de succès, comme au combat. Plus il y aura de cohésion Active-Réserve, plus nous progresserons.

Et avec tous les Fantassins, nous serons côte à côte

Pour l'Infanterie, toujours en avant !

Lieutenant-colonel (h) Patrice FICHET
Président de l'ANORI

IN MEMORIAM
Le chef de bataillon Michel PERNELLE (1948-2011)

Notre camarade le chef de bataillon Michel PERNELLE, président honoraire de l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie (ANORI) est décédé le 2 avril 2011 dans sa soixante troisième année.
A l'issue de ses études, Michel Pernelle avait effectué son service militaire comme aspirant au 39ème Régiment d'Infanterie, puis continué à servir en tant qu'officier de réserve.

Spécialiste d'interprétation photographique, il fut affecté à la Brigade de Renseignement jusqu'à son admission dans l'honorariat à son grade de chef de bataillon.

Au plan des associations de réservistes, il a présidé l'ANORI et a été vice-président fondateur de l'ANRAT (Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre).

Il fut aussi trésorier général de l'Union Nationale des Officiers de Réserve et des Organisations de Réservistes (UNOR) et de l'Action Sociale de l'Union Nationale des Officiers de Réserve (ASUNOR).Il a également été secrétaire général de l'Association des Officiers de Réserve des Hauts de Seine (AOR 92).

Il était chevalier de l'Ordre national du Mérite et titulaire de la médaille de bronze des services militaires volontaires.

Dans la vie civile, il était chef de projet dans la prospection pétrolière.
Ses camarades garderont de lui le souvenir d'un homme de conviction, de dévouement et d'une grande droiture.

Saint Maurice 2011
Portons bien haut les traditions de l'Infanterie

Etre Fantassin, c'est être fier des Traditions de l'Arme et de ses subdivisions. C'est pourquoi, chaque année, l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie célèbre la Saint Maurice, fête du Saint Patron de l'Arme, par des cérémonies à Paris et à Vincennes.

Placées sous le patronage du général de division Patrick RIBAYROL, commandant les Ecoles militaires de Draguignan, commandant l'Ecole de l'Infanterie, les cérémonies se tiendront

le vendredi 16 et le samedi 17 septembre 2011

selon le programme suivant :

- vendredi 16 septembre 2011 : ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe (rassemblement terminé à 17h45 en haut des Champs Elysées) avec la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés et la fanfare du 27ème BCA.
- samedi 17 septembre 2011 :
  - dépôt de gerbe à la plaque en l'honneur des élèves des Préparations Militaires au Fort –Neuf de Vincennes (rassemblement terminé à 15h45).
  - commémoration des combats de Sidi Brahim et cérémonie de transmission du Drapeau des Chasseurs du 27ème BCA au 7ème BCA au Château de Vincennes.
  - à l'issue, buffet amical de la FNAC (18 € par personne-inscription obligatoire avant le 5 septembre 2011).

Pour toutes ces manifestations : tenue 21 (interarmées C) ou civile sombre.
L'invitation et la fiche d'inscription sont jointes au Bulletin de l'ANORI et figurent également sur le site de l'ANORI, qui publiera également les éventuelles modifications de dernière minute :

http://anorinfanterie.free.fr

Tous les Fantassins et les Amis de l'Infanterie sont les bienvenus !

Assemblée générale 2011 de l'ANORI
Toujours servir l'Infanterie

L'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie a tenu son assemblée générale le 26 mai 2011, à Paris, au siège de l'Union Nationale des Combattants, que son président, le colonel DALLEAU, administrateur de l'ANORI, avait amicalement mis à la disposition de l'association.

Après avoir remercié le président de l'UNC, le lieutenant-colonel FICHET, président de l'ANORI, évoqua la mémoire de quatre membres de l'association décédés depuis la précédente assemblée générale : le chef de bataillon Christian TRUCHI, le colonel Jean SAUNIER, le lieutenant Henri LECHRIST et le chef de bataillon Michel PERNELLE, président honoraire de l'ANORI. Il mentionna également le décès de l'épouse du lieutenant-colonel Pierre BADOIS. La minute de silence qui suivit fut également dédiée à tous les Fantassins tombés pour la France, encore récemment en OPEX.

L'habituelle vérification des pouvoirs permit de faire le constat que plus de la moitié des adhérents de l'ANORI étaient présents ou représentés, ce qui constitue indubitablement la manifestation de l'attachement et de la motivation des membres de l'association. Le Président présenta ensuite le rapport moral de l'ANORI pour l'exercice 2010 :

RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2010
présenté par le lieutenant-colonel Patrice FICHET
à l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2011

L'exercice 2010 de l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie a été marqué par l'accent mis dans ses actions sur le rayonnement de l'Infanterie, la culture d'Arme, les Traditions et le maintien de la présence dans les esprits du Musée de l'Infanterie.

Conformément à ses buts, l'ANORI a aussi travaillé à promouvoir l'esprit de défense et ses valeurs, à assurer le lien Armées-Nation, à resserrer les liens de camaraderie et de solidarité entre tous les Fantassins d'active et de réserve, à accomplir le devoir de mémoire spécifique à l'Infanterie et à entretenir des relations avec les camarades allemands. Elle a ainsi rempli les missions qu'elle s'est données, accomplissant son devoir.

L'ANORI peut se targuer d'un bilan positif de son activité qu'elle doit prolonger et renforcer. En 2010, ses effectifs se sont accrus d'un pour cent, ce qui est trop peu, mais est un succès par rapport à la plupart des autres associations militaires, dont le nombre d'adhérents est malheureusement en diminution.

Cela ne permet toutefois pas de se satisfaire, car beaucoup reste à faire alors que les moyens financiers sont limités et que les volontaires pour œuvrer bénévolement sont, hélas, toujours aussi rares.

Pour affirmer son identité, renforcer sa visibilité, l'ANORI a travaillé pour se doter de signes distinctifs s'ajoutant au port de la coiffure de Tradition dans les cérémonies (pour les camarades en tenue civile) et les moments de cohésion, de camaraderie et de convivialité. Ces efforts ont débouché en janvier 2011 sur la mise à disposition de ses membres (avec une participation aux frais) de la cravate et de l'épinglette (que certains ont une fâcheuse tendance à appeler « pin's » en franglais) de l'ANORI.

Cette cravate bleue à bandes transversales de chevrons garance porte l'insigne de l'association et les insignes des subdivisions de l'Arme (infanterie métropolitaine, infanterie de marine, chasseurs, parachutistes, Légion étrangère, tirailleurs et zouaves), mettant ainsi en valeur la richesse de la diversité de l'Infanterie. L'épinglette reproduit l'insigne de l'ANORI, qui reprend la forme de l'insigne du Bataillon des EOR d'Infanterie de Coëtquidan, porte fièrement les trois couleurs nationales surmontées de l'insigne de l'Infanterie et est monté sur une épée tenue haute. Sa symbolique est donc forte et elle est à la fois discrète, élégante et aisément reconnaissable. C'est en portant ces effets de Tradition le plus souvent possible que les adhérents de l'ANORI manifesteront leur fierté d'être Fantassins et rendront visible la présence de l'Arme et de l'association.

Sur le sujet des Traditions, l'ANORI se veut en pointe. Elle s'efforce d'être présente aux célébrations des subdivisions de l'Infanterie, aux fêtes régimentaires et aux cérémonies de mémoire et souhaite accroître ces initiatives dans le sens de la cohésion. Elle a aussi célébré, en 2010 comme tous les ans, la Saint Maurice à Paris et à Vincennes en liaison avec la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et motorisés, qui fête durant le même week-end la Sidi Brahim. Une présence nombreuse sur les Champs Elysées et au château de Vincennes est toujours remarquée et les Fantassins pourraient être encore plus visibles si les camarades d'active venaient accomplir spécifiquement ce devoir de Traditions en rejoignant les réservistes pour ces journées de cohésion. Les réservistes ont parmi leurs missions naturelles l'entretien du lien Armées-Nation, lequel ne doit pas se limiter aux relations réservistes-société civile, mais voir l'active y participer également, y compris en dehors des heures de service, et aussi pour remplir le devoir de mémoire.

En ce qui concerne la Mémoire, l'ANORI participe régulièrement aux cérémonies de l'Union des Zouaves et de ses amicales régimentaires, en particulier à la Butte des Zouaves à Moulin sous Touvent (Oise).Elle appuie sans réserve l'action de l'Union des Zouaves, dont elle s'honore de compter parmi ses membres le président, et lui a exprimé son soutien total, notamment pour mener toutes actions aux fins de soutenir les démarches pour l'édification du Mémorial des Zouaves.

Il faut aussi avoir constamment à l'esprit que les amicales régimentaires des régiments dissous sont frappées d'une attrition naturelle et que, leurs membres vieillissant, la survie de ces amicales est problématique, alors qu'elles sont le symbole de la volonté de défense de la France durant son histoire, les gardiennes des Traditions et un irremplaçable creuset de camaraderie et de solidarité. Pour remplir notre devoir et mieux soutenir l'Infanterie, nous devons entretenir des relations toujours plus étroites avec les amicales et assurer la pérennité du flambeau qu'elles portent fièrement. C'est à nous réservistes d'être au service de ces amicales pour en recueillir l'héritage moral et le conserver avec fidélité.

Pour les amicales régimentaires qui ont des activités ouvertes vers l'extérieur, la création du calendrier des fédérations et associations de l'Infanterie, qui est en ligne sur le site internet de l'ANORI et est mis en permanence à jour, est un moyen de faire connaître ces activités et d'y accroître le nombre de participants, mettant ainsi en place un partenariat gagnant-gagnant entre l'ANORI et ces associations et entre elles.C'est là aussi mettre en valeur les différents aspects de l'Infanterie qu'il faut faire connaître de tous nos concitoyens.

D'excellentes relations franco allemandes : le général commandant l'Ecole d'Infanterie d'Hammelburg et le président de la Fédération allemande de l'Infanterie avec le président de l'ANORI.
(Photo: Liliane FICHET)

Lors de la précédente assemblée générale, l'ANORI a pris la décision de s'ouvrir à des non-fantassins, des amis de l'Infanterie, avec le statut de membre associé. Il nous faut pleinement profiter de cette nouvelle possibilité et recruter ces amis. Leur venue à nos côtés au sein de l'association avec ce statut particulier ne modifie en rien le caractère d'association de Fantassins de l'ANORI, mais lui permet d'élargir sa mission d'intérêt général, son rayonnement et celui de l'Infanterie et de renforcer ses actions en matière d'esprit de défense et de lien Armées-Nation. Chacun d'entre nous doit se consacrer à ce nouveau recrutement. Des réservistes citoyens doivent aussi nous rejoindre. Et toujours, il nous faut faire un effort permanent pour recruter des Fantassins. Chacun d'entre nous devrait faire adhérer au moins un nouveau membre chaque année.

Un de nos devoirs est aussi d'œuvrer pour la solidarité, notamment en direction des blessés et des familles des camarades tombés en opérations. Nous devons leur apporter tout le soutien moral que nous pouvons.

Notre rôle est également de communiquer au service de l'Infanterie et des valeurs qu'elle représente. C'est là, notamment, un moyen de mettre l'accent sur la culture d'Arme. Avec son site internet pour lequel se dépense sans compter le lieutenant Cyril ANDRE, avec la diffusion de messages par internet pour laquelle se dévoue le chef de bataillon Guy PETER qui en a pris l'initiative, avec des articles dans la Presse et avec le bulletin de l'association, l'ANORI est très présente en ce domaine et peut se féliciter de voir ses articles repris dans d'autres médias (et pas seulement associatifs), accroissant ainsi le nombre de lecteurs touchés par nos messages et leur faisant mieux connaître l'Infanterie. Nous avons là, avec ces moyens de communication, un précieux outil d'information et de rayonnement.

Une de nos activités tournées vers le public consiste à faire parler du Musée de l'Infanterie, lequel est en sommeil du fait des déménagements liés à la restructuration des Armées, mais qui doit se réveiller et présenter ses collections au grand public au plus vite. L'ANORI a publié à ce jour trois numéros de sa « Lettre de l'ANORI pour le Musée de l'Infanterie » qui diffuse des informations sur les perspectives du nouveau Musée et rappelle qu'il est « en caisses », mais que son esprit reste vivant. Les relations avec les élus (en particulier, avec ceux des collectivités locales d'Alsace, dont la volonté de réaliser ce projet est affirmée et qui en financeront une large part) et avec les associations est une préoccupation constante. C'est une mission prioritaire pour l'ANORI, qu'elle remplit avec efficacité. Il s'agit en effet que le Musée de l'Infanterie rouvre le plus vite possible et c'est pourquoi nous insistons pour voir cette réouverture intervenir en 2014, année du 100ème anniversaire du début de la Grande Guerre 1914-1918 et celle l'inauguration de la rénovation du site de l'Hartmannswillerkopf, haut lieu de l'Infanterie. Sur le site internet de l'ANORI, les pages intitulées « Fenêtre sur le Musée de l'Infanterie », qui constituent une visite virtuelle du Musée tel qu'il était à Montpellier, sont regardées fréquemment par les internautes.

Le travail en faveur de la cohésion active-réserve doit se renforcer et nous devons accroître nos relations avec les corps d'Infanterie, participer à leurs activités ouvertes, les aider à communiquer et poursuivre les invitations à nos

propres activités. Nous leur adressons tous nos bulletins et il serait souhaitable qu'ils nous envoient également leurs propres publications.

Les liens que nous entretenons avec nos camarades allemands du BDI (Fédération de l'infanterie allemande) sont d'un intérêt tout particulier, outre les relations de camaraderie. Il convient de les renforcer de façon encore plus visible et de les valoriser. L'établissement de contacts avec d'autres associations étrangères de fantassins serait certainement très profitable pour tous, aussi bien sur le plan bilatéral que multilatéral, et c'est un domaine d'action qui doit faire l'objet d'une réflexion approfondie et d'une recherche des moyens nécessaires.

Les Présidents des amicales régimentaire des 5ème, 24ème, 46ème et 96ème Régiments d'Infanterie ravivant la Flamme sous l'Arc de Triomphe (Photo: Liliane FICHET).

En matière de moyens, l'ANORI ne dispose pratiquement que des cotisations de ses membres. C'est une ressource qui assure notre indépendance, mais qui limite sévèrement nos possibilités d'action. L'obtention de subventions sur la réserve parlementaire grâce à un député, que nous remercions vivement, est précieuse. Il faut toutefois regretter qu'en dehors de ce canal spécifique, le ministère de la défense et des anciens combattants ne subventionne plus les associations nationales d'Armes, réservant exclusivement ses subventions bien modestes aux fédérations de Forces armées au détriment des associations telles que la nôtre qui en constituent pourtant les forces vives et n'en reçoivent pas leur part légitime. Nous devons donc rechercher d'autres moyens de financement avec l'aide de tous nos membres qui doivent se sentir concernés et fournir des « pistes ».

L'exercice 2010 a été bien rempli et il a été tout entier tourné vers l'avenir et a permis de dégager des lignes d'action dans la durée. Soyons toujours actifs pour l'Infanterie, elle a besoin de nous pour son rayonnement et nous devons la servir. Lorsque nous ne sommes pas en uniforme, portons nos coiffures de Tradition, cravate et insigne pour signaler notre présence, notamment lors des cérémonies auxquelles nous devons participer assidument pour marquer la place de l'Infanterie et de ses réservistes. Il nous faut contribuer à couvrir le territoire national avec des Fantassins et plus particulièrement dans les « déserts militaires » (ainsi qu'en Ile de France où il n'y a pas d'unité d'Infanterie !).

Même si elles sont modestes par rapport aux besoins de notre défense nationale, nos actions sont des pierres apportées à l'édifice qui doit être construit pour assurer l'avenir de la France dans la liberté et l'indépendance.
C'est pourquoi l'ANORI est plus que jamais :

Pour l'Infanterie, toujours en avant !

Le débat qui suivit permit d'approfondir différents points de l'activité et des dossiers de l'ANORI. Notamment, il fut question du problème des subventions et de la concertation à réaliser entre les fédérations et associations de l'Infanterie pour éviter l'organisation d'activités, de voyages et visites, ainsi que de cérémonies, aux mêmes dates. L'éventualité d'insérer l'ANORI sur FACEBOOK, proposée par le lieutenant Christophe SOULARD, ne fut pas retenue du fait des problèmes qui pourraient survenir.
Mis aux voix, le rapport moral fut approuvé à l'unanimité.

Le 1ère classe Denys CHAPPEY, trésorier, fit l'exposé des comptes de l'ANORI pour l'année 2010 et il fut donné lecture du rapport du vérificateur des comptes, le capitaine Pierre BOTTOLI.L'assemblée fit le constat d'une situation financière saine, en remarquant l'apport indispensable que représente l'obtention de subventions pour la réalisation d'opérations spécifiques et souligna l'importance pour les membres de s'investir pour trouver des aides.

C'est à l'unanimité que les comptes furent approuvés et le quitus accordé au conseil d'administration. Ayant constaté l'équilibre des finances de l'association, l'assemblée générale décida unanimement de maintenir, au moins encore cette année, le montant de la cotisation annuelle à 35 €.

Il fut ensuite procédé aux élections au conseil d'administration. Les membres sortants, composant la série B, à savoir le 1ère classe Denys CHAPPEY, le colonel Jérôme DRILHON, le lieutenant-colonel Claude LEONETTI, le colonel Philippe MARTIN, le lieutenant-colonel Pierre ORSINI, le caporal Jean RABIA et le 1ère classe Julien SABOURET, virent leurs mandants reconduits à l'unanimité. Puis furent élus deux nouveaux administrateurs, en série C, le lieutenant-colonel Raoul GAZENGEL et le chef de bataillon Olivier PICAMOLES, également à l'unanimité. Le capitaine Pierre BOTTOLI fut aussi renouvelé à l'unanimité dans ses fonctions de vérificateur des comptes. L'assemblée générale ayant été clôturée, le conseil d'administration se réunit aussitôt pour procéder à l'élection du Président et du Bureau et examiner divers dossiers.

Cette année, le doyen d'âge du conseil fut le colonel Robert BONIONI et c'est donc à lui que revint la charge de présider à l'élection du président de l'ANORI.Aprés avoir demandé s'il y avait des candidats à ce poste et constaté qu'aucune candidature ne se manifestait, il exprima le souhait que le lieutenant-colonel FICHET se représente pour un nouveau mandat, ce qu'il accepta tout en réaffirmant qu'il était souhaitable pour l'ANORI et les Réserves que le président soit un réserviste dans les cadres et en espérant qu'un successeur se révèle bientôt pour prendre la relève dans cette fonction, certes exigeante et prenante, mais passionnante.

Ayant fait procéder au vote, le colonel BONIONI proclama le lieutenant-colonel FICHET réélu président à l'unanimité.

Le lieutenant-colonel FICHET proposa alors de renouveler le bureau sortant en y effectuant une permutation entre le chef de bataillon PETER et le lieutenant ANDRE pour les postes de secrétaire général et de secrétaire général-adjoint. Ce changement de fonctions, et non d'équipe, avait été suggéré par le lieutenant ANDRE, lequel vit désormais au Brésil et n'est pas suffisamment présent sur le sol national pour remplir toutes les missions d'un secrétaire général et notamment les fonctions de représentation. Le Président indiqua que le lieutenant ANDRE conservera ses tâches de gestion du fichier des adhérents, de webmestre du site et de metteur en page du bulletin de l'ANORI et précisa qu'il souhaitait le voir également prendre les fonctions de délégué auprès des Réservistes de l'Infanterie vivant à l'étranger. Le conseil d'administration suivit les propositions du Président et élit à l'unanimité le nouveau bureau qui est désormais composé comme suit :

- président : lieutenant-colonel Patrice FICHET
- vice-président : lieutenant-colonel Paul PRIEUR
- secrétaire général : chef de bataillon Guy PETER
- secrétaire général-adjoint : lieutenant Cyril ANDRE
- trésorier : 1ère classe Denys CHAPPEY
- trésorier-adjoint : 1ère classe Julien SABOURET

Le conseil décida ensuite que le Président représenterait l'ANORI à la journée de l'Infanterie allemande à Hammelburg et approuva le programme des célébrations de la Saint Maurice les 16 et 17 septembre 2011 à Paris et à Vincennes.

Le tour d'horizon des relations avec les associations amies permit de constater les excellentes relations avec l'UNOR, que préside le colonel Jacques VITROLLES, membre de l'ANORI, avec l'Union des Zouaves, que préside le capitaine Bruno DE VILLEPIN, également membre de l'ANORI, avec les Chasseurs de la FNAC, avec les Marsouins de la Fédération des TDM et avec les camarades allemands du BDI. En ce qui concerne l'ANRAT, il est à espérer que la camaraderie et l'idéal des Réservistes, qui avaient présidé à sa création, prennent le dessus pour que la fédération des Réserves de l'armée de Terre mette en place une gouvernance adéquate et efficace et qu'elle puisse aller de l'avant et remplir ses missions au service de la Défense.

Enfin, le conseil d'administration fit le point sur ses outils de communication. Il fut insisté sur le fait que tous les membres de l'ANORI doivent envoyer des informations et rappelé que le bulletin, le site et les messages sont largement ouverts aux Corps de l'Infanterie.

Cette année, six membres de l'association ont été distingués pour leur fidélité et leur dévouement et se sont vus décerner le diplôme d'honneur à grenade de bronze de l'ANORI.Il s'agit du colonel Albert AUTHIER, du lieutenant-colonel Jean FILLON, des chefs de bataillon Claude BLEMONT et Pierre CREUSOT et des lieutenants Jacques CHOUVIAC et Eric-Georges GRONDIN.

Avant de se séparer, l'ensemble des participants se retrouva autour du verre de l'amitié pour célébrer le plaisir de se retrouver entre camarades fiers de servir l'Infanterie et d'être ensemble « pour l'Infanterie, toujours en avant ! ».

15ème Journée de l'Infanterie allemande

L'ARMEE ALLEMANDE EN PLEINE TRANFORMATION ET
UNE INFANTERIE TOUJOURS AU PREMIER PLAN

C'est dans une armée allemande en changement que les participants à la 15ème Journée de l'Infanterie allemande se sont retrouvés à l'Ecole d'Infanterie d'Hammelburg le 7 juillet2011. En effet, le 1er juillet 2011 a été le premier jour d'une Bundeswehr sans appelés, alors que jusqu'à ces toutes dernières années, l'idée de toucher à la conscription était rejetée par la quasi-totalité des partis politiques allemands, même si les forces armées comprenaient déjà des unités professionnalisées, notamment pour satisfaire aux nécessités des opérations extérieures auxquelles la République Fédérale d'Allemagne prend part.

La transformation de la Bundeswehr en armée professionnelle

Le lundi 4 juillet 2011, toutes les nouvelles recrues franchissant les portes des casernes étaient des volontaires et, à la porte de la caserne Julius LEBER à Berlin (l'ancien quartier NAPOLEON des français), c'est le ministre de la défense, M. Thomas DE MAIZIERE, qui accueillait ces jeunes soldats pour marquer l'importance du changement et promouvoir le recrutement. « C'est une date historique, après 54 ans d'existence, la Bundeswehr a cessé d'être une armée de conscription » a déclaré le ministre.

De gauche à droite, le général ENGEL, le maire d'Hammelburg, le général LANGHELD et le général GLATZ

A cette occasion, l'armée allemande a mis en valeur son nouveau slogan : « Wir. Dienen. Deutschland. »(Nous. Servir. Allemagne). Un slogan, que le ministère de la défense a défini sans avoir recours à une agence de publicité (et le fait savoir). Le « Nous », « c'est la fierté de la communauté ». Le « Servir » exprime la raison pour laquelle les soldats s'engagent et méritent la reconnaissance. « Allemagne », c'est la Patrie « pour laquelle nous servons, y compris, en cas de besoin, en risquant notre vie » a expliqué M.DE MAIZIERE. La force symbolique du slogan a toute son importance et la cérémonie militaire de la Journée de l'Infanterie en sera l'expression.

La séance d'ouverture

La Journée de l'Infanterie s'est ouverte, comme il est d'usage, dans le gymnase où se sont retrouvés pour représenter la France et ses Fantassins, le général de division RIBAYROL, commandant les Ecoles militaires de Draguignan, commandant l'Ecole de l'Infanterie, à la tête d'une délégation de l'Ecole, le lieutenant-colonel FICHET, président de l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie, accompagné du lieutenant DUBLED, et le chef de bataillon FINEL, représentant la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés.

Le BOXER

Le général de corps d'armée GLATZ, président du Bund der deutschen Infanterie (Fédération de l'Infanterie allemande), a accueilli les participants en soulignant que « le fantassin (NDLR : allemand) d'aujourd'hui est un soldat de l'Alliance », insistant ainsi sur l'interdépendance des forces armées dans les opérations internationales. Après avoir salué les personnalités présentes, dont le général RIBAYROL et le lieutenant-colonel FICHET, il mentionna que « la Réserve est indispensable aussi bien sur le sol national que dans les OPEX » et indiqua la présence de dirigeants du VdRBw (Union des Réservistes allemands).

Le général ENGEL, commandant l'Ecole d'Infanterie d'Hammelburg et « général de l'Infanterie » allemande, présenta ensuite son camarade de promotion le général d'armée LANGHELD, chef du Commandement interallié de Brunssum (JFC de l'OTAN), avant de lui donner la parole pour un exposé sur les opérations en Afghanistan.

Situation et perspectives en Afghanistan

Le général LANGHELD ouvrit son exposé en affirmant qu' « il faut dire avec fierté le rôle important de l'Infanterie en Afghanistan » et en soulignant qu'il s'agit d'opérations menées par l'Alliance, qui dirige la FIAS forte de 130 000 hommes et femmes de 49 Etats, dont 28 de l'OTAN, ce qui constitue « la coalition la plus large de l'histoire récente » avec la mise en œuvre de moyens logistiques énormes (la consommation journalière de carburant représente le contenu de 180 camions-citernes). Il proclama qu'il s'agit d'un combat « que nous devons gagner », car « c'est notre intérêt de sécurité pour détruire le terrorisme international et ses bases arrières » et pour pouvoir ensuite réaliser « le transfert de responsabilité aux afghans ». « L'OTAN, ancre et plateforme de nos valeurs, est condamnée au succès en Afghanistan, car elle est la seule organisation qui puisse conduire une telle mission ».

Le lieutenant DUBLED est très intéressé par le WIESEL

Actuellement, la priorité est la mise en place des forces de sécurité afghanes et, si cela n'est pas réalisé de façon satisfaisante en 2014, « ce sera un échec ». Des progrès ont été faits. La pression sur les insurgés est énorme et ils ne peuvent plus accepter les batailles frontales, devant se contenter de coups de main ou d'attaques sur des personnes. Chaque semaine, les forces de l'OTAN mènent 300 opérations contre les insurgés (lesquels, souligne le général LANGHELD, ne craignent pas la mort en raison de leurs convictions religieuses, ce qui joue sur leur comportement au combat, ce qu'il faut prendre en compte). Les talibans n'ont plus de zone de repli en Afghanistan, mais il y a le Pakistan où la FIAS ne peut intervenir et ni, donc, mettre définitivement fin à leurs attaques.

Le général LANGHELD et le général PETRAEUS, qui commande sur place, se sont récemment rencontrés et pensent que l'été 2011 sera l'été le plus dur, car, pour les talibans, il est le dernier pour imposer leur loi sur la population et regagner du terrain.

La prestation de serment des élèves officiers d'infanterie

S'agissant des effectifs engagés, l'orateur insista sur le fait que l'on ne peut parler de retrait des forces américaines dans leur ensemble, mais d'un plan de retrait de forces supplémentaires. Pour lui, tous les gouvernements contributeurs à la FIAS continuent à soutenir les opérations. Si des erreurs ont été commises, c'est seulement au début et elles ont été corrigées. Il faut donc tenir pour arriver au succès. C'est donc un message de fermeté, de confiance et d'optimisme qu'a délivré le général LANGHELD aux fantassins allemands et alliés présents.

Les présentations de matériels et d'exercices

A l'issue de cette conférence, toute l'assistance s'est déplacée vers le village de combat de Bonnland pour visiter les présentations statiques de matériels, assister aux présentations dynamiques des troupes, ainsi que pour se rendre sur les stands des industriels de l'armement. Le ministère de la défense avait également mis en place des stands de recrutement, signe de la transformation en cours des forces armées allemandes.

Parmi les matériels présentés, il fut intéressant de voir le « Boxer », le véhicule blindé de combat de l'infanterie allemande, et la « Wiesel » (la belette), petit engin blindé léger.

La prestation de serment des élèves officiers d'infanterie

Puis, les visiteurs se retrouvèrent sur le terrain pour la cérémonie traditionnelle allemande de prestation de serment des jeunes recrues élèves officiers d'infanterie d'active et de réserve que l'on peut effectivement qualifier de jeunes recrues puisque ces jeunes filles et jeunes gens ne comptaient à ce

moment que quatre journées de service, ce qui ne les empêcha pas de réaliser une mise en place et un ordre serré réussis.

Après l'arrivée de la musique précédant deux drapeaux et une section d'honneur en armes et la revue des troupes, le général ENGEL et le Wehrbeauftragter (parlementaire chargé de mission pour les questions des militaires, ayant un rôle de médiateur) s'adressèrent successivement aux élèves officiers. Ces derniers prêtèrent alors serment sur les drapeaux, avant que retentissent l'hymne bavarois et l'hymne national allemand repris en chœur par les participants.

Pour bien marquer la signification de cette cérémonie, les familles des élèves officiers avaient été conviées et avaient répondu en nombre à l'invitation.

Une soirée de cohésion et de camaraderie très arrosée…par la pluie

La cérémonie s'était déroulée sous la bruine, mais, dès que commença la traditionnelle soirée de camaraderie, ce fut une pluie abondante et persistante qui s'abattit sur la place du château de Greifenstein où tables et bancs avaient été installés avec les stands de boissons et de restauration, qui rempliront avec succès leur mission jusqu'à la fin de la soirée, même si la plupart des convives avaient dû se replier dans les locaux des dépendances du château, les coupoles de parachutes à matériel tendues au dessus des tables ne suffisant plus à assurer la protection contre les intempéries.

Départ en musique

Mais cela n'aurait su avoir le dessus sur le moral des troupes, ni sur leur soif et leur appétit, ni de conséquence sur l'ardeur des chants.

Ce fut une belle soirée de fraternité d'armes et d'Arme, qui permit de rencontrer de nombreux camarades fantassins et autres de nombre de Pays et surtout d'Allemagne, notamment, outre bien entendu le général GLATZ, président du BDI, et le général ENGEL, commandant l'Ecole d'Hammelburg, les colonels WOLF et RODDE, respectivement vice-président et secrétaire général du BDI et fidèles des cérémonies de la Saint Maurice et de la Sidi Brahim, le colonel Dr.Wilhelm, ancien vice-président du VdRBw, le lieutenant-colonel Dr.LENDER, président de la section de Bavière du VdRBw, ainsi que le lieutenant-colonel NIMSER, officier français de liaison auprès de l'Ecole d'Infanterie d'Hammelburg.

Renforcer les liens entre fantassins allemands et français

L'intérêt de la conférence, des présentations d'exercices et de matériels, l'émotion certaine qui est passée dans le public lors de la cérémonie de prestation de serment, les contacts pris avec les autorités et les camarades allemands ont marqué l'utilité de la participation à cette Journée de l'Infanterie.

C'est pourquoi il faut renforcer et élargir les excellentes relations qu'entretiennent le BDI et l'ANORI au niveau de leurs présidents. Nos camarades du BDI seront présents à Paris en septembre prochain pour célébrer avec nous la Saint Maurice et la SIDI Brahim ; ce sera l'occasion d'envisager avec eux d'aller plus loin dans nos actions.

Les Infanteries d'Allemagne et de France méritent que leurs Fantassins soient ensemble :

Pour l'Infanterie, toujours en avant !

Une partie des élèves officiers d'infanterie

Une forme de lien Armées-Nation
Les Villes Marraines

Une des missions essentielles des réservistes, en particulier au titre de leurs associations, est l'entretien du lien Armées-Nation. Ce lien peut être créé, maintenu et promu par bien des moyens. Cette mission est aussi celle des élus, en particulier des maires et des conseillers municipaux, ainsi que des conseillers généraux, qui tous ont également un rôle à tenir dans ce domaine.

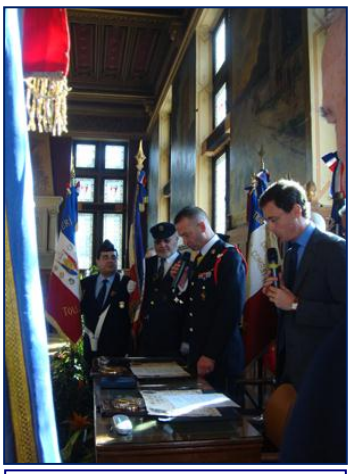

Lecture conjointes de la charte de parrainage du 16ème BC par la Ville de Vincennes (Photo : L. Fichet)

A cet égard, le parrainage des unités opérationnelles des forces armées est une action du lien Armées-Nation particulièrement intéressante et efficace. Il en découle bien des activités à la fois pour les villes marraines (ou départements) et les unités parrainées qui sont liées par un véritable partenariat gagnant-gagnant.

Les contacts entretenus entre les citoyens de la ville et leurs filleuls militaires apportent beaucoup aux uns et aux autres. La venue de soldats dans la ville, les voyages de visite des régiments, navires et escadrilles sont des moments forts. C'est l'occasion de s'informer sur la défense pour les civils et d'ouvrir des perspectives d'avenir pour les militaires.

Il est donc important de promouvoir de telles relations de parrainage et c'est un devoir pour les réservistes d'y prendre une part active, notamment en prenant l'initiative, en sollicitant les élus pour une telle opération et en étant très présents dans les relations avec les unités filleules et l'organisation des rencontres et visites réciproques. Le parrainage d'une unité militaire est « l'expression institutionnelle du soutien de la Nation à ses forces armées ».

Il faut savoir qu'actuellement environ 150 unités sont parrainées par des collectivités territoriales, mais qu'il n'y a que quatre corps d'Infanterie figurant parmi elles : le 1er Régiment d'Infanterie, le 110ème Régiment d'Infanterie, le 16ème Bataillon de Chasseurs et le Régiment de Marche du Tchad. On ne peut que regretter cette situation pour notre Arme, alors que ce sont les Fantassins qui ont un rôle fondamental dans les engagements de nos forces armées à la fois dans les opérations extérieures et les missions intérieures de la France.

C'est pourquoi l'ANORI invite ses membres à faire connaître à leurs élus territoriaux et, en particulier, aux correspondants défense des conseils municipaux l'intérêt de ces parrainages. En effet, ce sont les collectivités territoriales qui doivent entamer le processus de parrainage et non les militaires.

Les villes (ou les départements) ne peuvent parrainer que des unités qui ne sont pas stationnées sur leur territoire (le lien entre une ville de garnison et son régiment sont d'un autre ordre). Une fois que les élus ont exprimé leur souhait d'un parrainage, c'est l'Association des Villes Marraines, que préside M. Jacques GAUTIER, sénateur-maire de Garches (Hauts de Seine), lequel est aussi un officier de réserve parachutiste d'Infanterie de Marine et réserviste citoyen, qui guidera la Mairie dans la démarche à suivre.

Il faut aussi préparer la décision du conseil municipal ou du conseil général avec le plus grand soin et notamment convaincre tous les élus municipaux ou tous les conseillers généraux, car, les forces armées ne pouvant être l'enjeu de querelles partisanes, il est nécessaire que la délibération de l'assemblée territoriale soit acquise à l'unanimité des élus présents ou représentés en séance.

Les relations avec les élus font partie des tâches des réservistes et ils doivent les mener en parfaite cohésion entre les membres des associations nationales, telles que l'ANORI, et ceux des associations territoriales (à cet égard, une démarche conjointe ANORI/AOR locale auprès des élus est hautement souhaitable).

Bien entendu, les Fantassins de l'ANORI auront à cœur d'orienter les élus de préférence vers les unités d'Infanterie métropolitaine, d'Infanterie de Marine, de Chasseurs, de Parachutistes, de Tirailleurs et de la Légion étrangère, mais aussi vers toutes les autres Armes et forces armées. En particulier, dans les régions où il n'y a plus de régiment d'Infanterie, les Fantassins doivent aiguiller leurs édiles vers le choix d'un corps d'Infanterie pour retisser le maillage local de l'Arme.

Pour s'informer et permettre aux élus de se documenter sur le processus de parrainage, le site de l'Association des Villes Marraines procure les données et contacts nécessaires à l'adresse :

http://www.villes-marraines.org

Camarades de l'ANORI, allez de l'avant, rencontrez vos élus et faites progresser le lien Armées-Nation, vous remplirez une mission fondamentale pour notre Défense.

Lieutenant-colonel (h) Patrice FICHET
Président de l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie

Monuments aux morts
L'hommage communal à nos morts en OPEX

Photo : L. Fichet

Au jour où ces lignes sont écrites, soixante dix soldats français sont tombés en Afghanistan. Ils ont servi la France et la Liberté et ont accompli leur devoir jusqu'au sacrifice suprême.

Des hommages leur ont été rendu au retour de leurs corps en France en présence de hautes autorités et ils ont été promus en grade et décorés à titre posthume. Un monument national est en projet et une plaque devrait être posée sous l'Arc de Triomphe.

Mais qu'en est-il de l'inscription de leurs noms sur les monuments aux Morts de leur commune de naissance ou de leur dernier domicile ?

En effet, il faut aussi que les communes participent visiblement à la conservation de leur mémoire et à l'expression de la reconnaissance du peuple français. Juridiquement, les communes n'ont aucune obligation à ce sujet.

Si les élus n'accomplissent pas spontanément le geste d'inscrire le nom de ces héros pour que tous les passants puissent se souvenir de ces Morts d'aujourd'hui, c'est aux familles et aux camarades des défunts d'intervenir auprès des maires et des conseillers municipaux. C'est aussi le devoir des réservistes de le faire.

Réservistes, nous devons être présents aux obsèques et aux cérémonies d'hommage à nos Morts au combat. Nous devons nous adresser aux maires, aux adjoints aux Anciens Combattants, aux correspondants défense des conseils municipaux et à tous les élus pour leur faire part de notre volonté de voir accordé à nos camarades, s'il en est dans la commune, l'honneur de l'inscription de leurs noms sur le monument aux Morts ou sur une plaque mémorielle.

Nous accomplirons ainsi notre devoir de mémoire et un geste de camaraderie.

A la fois soldats et citoyens, vecteurs de l'esprit de défense et du lien Armées-Nation, nous devons prendre l'initiative de telles actions et tenir un rôle moteur dans leur réalisation.

Il ne faut pas que nos Morts en OPEX soient oubliés, car ils sont l'honneur de la France.

Lieutenant-colonel (h) Patrice FICHET
Président de l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie

Les membres de l'ANORI dans les autres associations

A L'UNOR

Le chef de bataillon Fernand-Paul BERTHENET, membre de l'ANORI et président de l'AOR de la Seine-Saint-Denis, a été élu trésorier adjoint de l'Union Nationale des Officiers de Réserve et des Organisations de Réservistes (UNOR).

A L'ANRAT

Le lieutenant-colonel Emmanuel NOMMICK est le nouveau président de l'Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre. Président de l'ANOLIR, il est marsouin, OLRAT, ORSEM, ancien auditeur de l'IHEDN et du CHEAR et chevalier de l'Ordre national du Mérite. Dans le civil, il exerce la profession d'avocat. Suite à l'adoption de nouveaux statuts par l'ANRAT et chaque association nationale membre n'ayant plus qu'un seul poste au conseil d'administration, c'est le lieutenant-colonel FICHET qui y participera comme administrateur au titre de l'ANORI. Le lieutenant-colonel PRIEUR a été élu à la commission de contrôle chargée de vérifier les comptes de l'ANRAT.

AU SOUVENIR FRANÇAIS

Le capitaine Pierre BOTTOLI, vérificateur des comptes de l'ANORI, vient de se voir confier la fonction de délégué général du Souvenir Français pour la Nièvre.

Un signe de reconnaissance et de fierté pour les Fantassins
La cravate et l'épinglette de l'ANORI

L'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie a créé deux symboles de fierté d'être Fantassin et de reconnaissance, qu'elle met à la disposition des Fantassins et de leurs amis :

- une cravate à fond bleu lumineux, avec des bandes transversales de chevrons garance, portant l'insigne de l'ANORI et les insignes de béret des subdivisions de l'Infanterie (Infanterie métropolitaine, Infanterie de Marine, Chasseurs, Parachutistes, Légion étrangère, Tirailleurs, Zouaves) en ton bleu clair,

- une épinglette (un « pin's » pour les amateurs de franglais) qui reproduit son insigne, lequel reprend la forme de l'insigne du Bataillon EOR de l'ESM, porte fièrement les trois couleurs nationales en éventail, est surmonté de l'insigne de l'Infanterie et fixé sur une épée tenue haute (d'une taille de 24mmX8mm, il combine élégance et discrétion).

Ces deux objets de Tradition peuvent être adressés ensemble pour une modeste participation aux frais de 20€ (minimum), port inclus.

Pour en faire la demande, écrivez au président de l'ANORI :

Lieutenant-colonel (h) Patrice FICHET
33, rue du maréchal Joffre 92700 COLOMBES

en indiquant vos grade, prénom, nom, adresse, numéro de téléphone et adresse courriel et en joignant votre chèque de règlement à l'ordre de l'ANORI.

N'hésitez pas et demandez dès aujourd'hui ces marques de distinction des Fantassins. En les portant, vous montrerez votre attachement à l'Arme et que vous êtes :

Pour l'Infanterie, toujours en avant !

Ils ont leur cravate et leur insigne de l'ANORI :

-Lieutenant-colonel Patrice FICHET
-Lieutenant-colonel Paul PRIEUR
-Lieutenant Cyril ANDRE
-Chef de bataillon Guy PETER
-1ère classe Denys CHAPPEY
-1ère classe Julien SABOURET
-Caporal Jean RABIA
-Chef de bataillon Claude BLEMONT
-Chef de bataillon Louis-Marie MISTOUFLET
-Lieutenant-colonel Jacques QUAZZOLA
-Colonel Jean-Pierre BRETHES
-Sergent-chef Jean BUECHER
-Colonel Jean RESPAUT
-Capitaine Michel CARTIER
-Colonel Charles BLOCK
-Lieutenant Jean-Pierre DUBLED
-Caporal-chef Martial DUCROCQ
-Colonel Albert AUTHIER
-Capitaine Hubert MEZAN DE MALARTIC
-Lieutenant Jean MATHON
-Capitaine Pierre BOTTOLI
-Colonel Robert BONIONI
-Lieutenant-colonel Raoul GAZENGEL
-Soldat Jean-Marc LIENHARDT
-Sergent-chef Thierry GOURLOT
-Lieutenant Christophe SOULARD
-Chef de bataillon Pierre CREUSOT
-Chef de bataillon Olivier PICAMOLES
-Colonel Philippe MARTIN
-Capitaine Dominique GROS

4 mai 2011 : la Journée Nationale du Réserviste

Chaque année, depuis 2001, se tient la Journée Nationale du Réserviste (JNR). L'édition 2011, placée sous le signe de « La jeunesse et l'esprit de défense », a été l'occasion pour les différentes associations, et tout particulièrement l'ANORI, de rendre hommage à leurs aînés, en participant au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par le ministre de la Défense, M. Gérard LONGUET.

Cérémonies officielles, rencontres, débats, expositions, rallyes, commémorations et autres manifestations ont rythmé la JNR 2011. Plus de 100 rencontres départementales, colloques, démonstrations, échanges formels ont été organisés sur l'ensemble du territoire et dans presque tous les départements de France métropolitaine et d'Outre-mer.

L'accent a été mis sur les collèges, lycées, universités et grandes écoles pour faire connaître cet engagement qui non seulement maintient, mais renforce le lien Armée-Nation.

A Paris, le ministre de la Défense a remis, pour la toute première fois, le Prix de la réserve militaire qui récompense les entreprises partenaires de la défense qui par leur engagement citoyen facilitent chaque jour l'accomplissement des missions des réservistes.

Cette année, ont été distingués : dans la catégorie de moins de 1000 salariés, la SCP Delaporte-Briand-Trichet et dans la catégorie des plus de 1000 salariés, le groupe Total.

L'ANORI a pris une part active à cette journée en répondant à l'appel du ministre de la Défense, M. Gérard LONGUET, qui avait convié les associations de réservistes à raviver la Flamme sur la tombe du Soldat inconnu.

Il a salué les personnels réservistes et d'active présents, dont les représentants associations de réservistes, avant que ne soit lu un poème consacré au Soldat Inconnu, œuvre du général DARY.

Etaient présents au titre de l'ANORI, le lieutenant-colonel Patrice FICHET, président de l'ANORI, le lieutenant-colonel Paul PRIEUR vice-président, le colonel Philippe MARTIN, administrateur, le colonel Jacques VITROLLES, président de l'UNOR, et le lieutenant Christophe SOULARD.

Lieutenant (r) Christophe SOULARD

Au soldat inconnu

Depuis ce jour unique où le hasard voulut,
Que tu reposes à jamais en plein cœur de Paris,
Tout à la fois héros, anonyme, et ami,
Tu demeures pour tout le "soldat inconnu".

Inconnu ? Oui, tu l'es ! Car nul ne sait ton nom,
Personne ne se souvient de ton sourire, de ton visage,
Du jour de ta naissance, du nom de ton village !
Étais-tu Auvergnat, Breton, Corse ou Gascon?

Avais-tu une épouse, qui veilla des années,
Voyant son cœur frémir dès que quelqu'un frappait ?
Avais-tu des petits, avais-tu des aînés,
Qui n'eurent pas de tombe, où pleurer, où prier ?

Es-tu ce paysan, qui dût quitter ses champs,
Ou cet instituteur, à la classe délaissée ?
Ou encore pêcheur, regrettant la marée ?
Étais-tu artisan, travailleur, étudiant ?

Étais-tu même français ? Pourquoi pas étranger ?
Dans le fracas, l'horreur et la boue des tranchées,
Dans le désarroi des corps enchevêtrés,
D'aucuns pourraient penser que tu étais allié ?

Es-tu donc condamné à rester sans passé,
Idole respectée, mais d'un siècle accompli ?
Car à ne pas pouvoir imaginer ta vie,
Le passant se lasse et risque d'oublier.

Mais pour les survivants, tu n'es pas inconnu !
Tu es l'enfant unique, bien trop tôt disparu !
Tu es le père aimé, à la photo jaunie !
Tu es l'époux fidèle, à tout jamais chéri !

Tu es ce fantassin qui un froid matin
Est monté à l'assaut le fusil à la main.
Tu es cet aviateur aux dix victoires connues,
Tombé en pleine gloire, sans savoir qui le tue.

Tu es cet infirmier, tombé pour être allé
Ou trop tôt ou trop loin, secourir un blessé !
Tu es cet officier ou ce vieux chibani
Qui n'eut pas le temps de trouver un abri !

Tu es ce légionnaire, venu du bout du monde
Sauver sa liberté ? Mourir pour une blonde ?
Tu es cet aumônier qui au soir des combats,
Apportait la paix avant l'heure du trépas.

Mais sous cet arc immense, où tu reposes en paix,
Pour ceux qui de partout sont rassemblés ce soir,
Venus pour honorer un instant ta mémoire,
Tu représentes bien plus que l'exemple de hauts faits.

Que tu fusses un héros, reconnu, ignoré,
Que tu fusses un gradé ou un simple soldat,
Et que tu crus au ciel ou que tu n'y crus pas,
Tu nous montres le prix de notre liberté !

Mais tu es au delà, car tu es immortel !
Et pour que tes souffrances ne soient sans lendemain,
Pour que ton sacrifice ne demeure pas vain,
Ton silence ici-bas, plus qu'un cri, nous appelle !

A nous tous réunis, autour de cette flamme
Qui brule pour la paix, l'unité et l'espoir,
Tu montres à chacun le chemin du devoir,
Le souffle d'un pays, son honneur et son âme.

Ta tombe nous rappelle les valeurs d'un pays
Que par l'effort de tous, la nation se construit,
Que ce qui est reçu n'est pas toujours acquis
Mais doit être transmis au péril de sa vie !

Général Bruno DARY

Cérémonie du 8 mai à Port-Louis
Esprit de résistance, esprit de défense

Les cérémonies commémoratives de la Victoire du 8 mai 1945 se sont déroulées cette année à Port-Louis (Morbihan), haut-lieu de la Résistance, sous la présidence de M. Nicolas SARKOZY et en présence du Premier ministre, des Présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, ainsi que du ministre de la Défense et des Anciens Combattants. L'ANORI y était représentée par le lieutenant (R) Christophe SOULARD, membre du conseil d'administration et le 1ère classe Denys CHAPPEY.

Rendez-vous avait été fixé le 8 mai, dès 6h 45, à la gare Montparnasse pour prendre un train spécial qui a rejoint Lorient. Le trajet fut l'occasion pour les représentants d'associations de réservistes et d'anciens combattants d'échanger leurs expériences et leurs souvenirs.

Arrivés en gare Lorient, l'ensemble des invités a rejoint la citadelle de Port-Louis en car. A leur descente, tous ont été placés aux endroits réservés. Le lieutenant SOULARD s'est retrouvé au milieu des nombreux attachés de défense venus représenter leur ambassade : Nigeria, Mauritanie, Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne, Espagne, Argentine, Australie, Togo, Chine…. Il a pu ainsi expliquer à quelques-uns d'entre eux, l'origine des troupes qui participaient également à cette commémoration : Saint-Cyr, l'Ecole nationale des sous-officiers d'active (ENSOA), l'Ecole navale, l'Ecole de maistrance, l'Ecole des mousses, l'Ecole des fusiliers marins et la Base des fusiliers marins commandos de Lorient. L'animation avait été confiée au Bagad de Lann Bihoué.

Photo : D. Chappey

La cérémonie qui a débuté vers 11 h 30 a été précédée d'un défilé naval et aérien, La frégate anti-sous-marine de Grasse a salué le président de la République par 21 coups de canon, comme le veut la tradition. La cérémonie s'est poursuivie par un dépôt de gerbe au mémorial des morts de la Résistance. Le chef de l'Etat a rappelé dans son discours l'esprit de Résistance et les souffrances de la Bretagne pendant la Seconde guerre mondiale. « Pendant ces quatre années, les Bretons auront montré une capacité d'endurance et de résistance hors du commun. Ils ont pris la mer au plus gros de la tempête en 1940, ils ont vécu sous un déluge de feu, ils ont livré bataille », a indiqué M. Nicolas Sarkozy.

Il a rappelé que de nombreux habitants de l'île de Sein avaient répondu à l'appel du Général de Gaulle en juin 1940. « Au nom de la France, souvenons-nous de cette formidable endurance, souvenons-nous de cette détermination, souvenons-nous que lorsque tout paraissait perdu des hommes ont tenu, des hommes n'ont rien lâché, n'ont rien cédé, ni de leurs convictions, ni de leur amour de la France. Et ils ont finalement emporté la victoire", a poursuivi le chef de l'Etat. « L'espoir a toujours un nom : le courage », a-t-il conclu.

Le retour s'est effectué dans d'aussi bonnes conditions que l'aller. La journée s'est terminée, pour les plus courageux, sous l'Arc de Triomphe, par le ravivage de la Flamme sur la tombe du Soldat inconnu.

Les 69 martyrs de Port-Louis

Le chef de l'Etat a exalté la mémoire de la Bretagne des réseaux ou du maquis de Saint-Marcel (Morbihan) en juin 1944 et rendu hommage aux 69 résistants exécutés en 1944 à Port-Louis. La citadelle construite sous les ordres de Louis XIII a été un hôpital maritime pendant la Première guerre mondiale et le théâtre de nombreux événements pendant la Seconde. La plus terrible épreuve fut sans doute l'occupation et la libération de la poche de Lorient qui s'est tragiquement terminée par la découverte du charnier des 69 fusillés de la Citadelle. Les trois fosses communes ont été découvertes le 18 mai 1945, peu après la Libération, sous les ruines du stand de tir situé au sommet du glacis de la citadelle (une 70ème victime sera découverte plus tard) et les exhumations ont eu lieu le 23 mai en présence d'officiers allemands.

Ces martyrs deviennent des symboles de la barbarie déchaînée par les services de sécurité nazis après le débarquement en Normandie. Un monument à la mémoire de ces martyrs est érigé sur le site en 1959 et, chaque année, une cérémonie entretient leur souvenir.

Lieutenant (r) Christophe SOULARD

Activités de l'ANORI

Contribuer au rayonnement de l'Infanterie, à la culture des Traditions, à l'accomplissement du devoir de mémoire, œuvrer pour promouvoir l'esprit de défense et entretenir le lien Armées-Nation, représenter les réservistes de l'Arme, sont des missions essentielles pour l'ANORI. Pour les remplir, elle s'attache notamment à être présente dans de nombreuses activités, réunions, manifestations et cérémonies. Ces derniers mois, elle a été représentée :

Mars 2011

- le 11 mars 2011,à l'Arc de Triomphe, à la cérémonie du ravivage de la Flamme par la Fédération Nationale des Sous-Officiers de Réserve et l'Association des Officiers et Militaires de Réserve des Hauts de Seine , par le lieutenant-colonel FICHET et les colonels MANDRY et MARTIN,
- le 23 mars 2011, à la réunion de l'ANRAT sur la préparation de nouveaux statuts, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 25 mars 2011, au conseil d'administration de l'UNOR, que préside le Colonel VITROLLES, membre de l'ANORI, par le lieutenant-colonel FICHET et le colonel MARTIN,
- le 26 mars 2011, à l'assemblée générale de l'UNOR présidée par le colonel VITROLLES, par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR, le colonel MARTIN, les chefs de bataillon BERTHENET, MEILLET et WALCH,

La Messe des Zouaves en l'Eglise de Carlepont (Photo : L. Fichet)

- le 26 mars 2011, sous l'Arc de Triomphe, à la cérémonie du ravivage de la Flamme par l'UNOR, conduite par le colonel VITROLLES, et la FAMMAC, par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR, les colonels FRONTEAU et MARTIN, le lieutenant SOULARD et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 31 mars 2011, à l'Ecole Militaire, à l'avant-première du film « Algérie, mémoires meurtries » coproduit par l'Union Nationale des Combattants (UNC), que préside le colonel DALLEAU, administrateur de l'ANORI, et l'Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD), par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR ; le chef de bataillon PETER et le 1ère classe CHAPPEY,

Avril 2011

- le 2 avril 2011, à l'assemblée générale nationale du Souvenir Français, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 2 avril 2011, à la cérémonie du ravivage de la Flamme par le Souvenir Français, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 3 avril 2011 , à Carlepont et à Moulin sous Touvent, aux cérémonies du 180ème anniversaire de la création du corps des Zouaves organisées par l'Union des Zouaves, que préside le Capitaine DE VILLEPIN, membre de l'ANORI, par le lieutenant-colonel FICHET et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 7 avril 2011, à Colombes, aux obsèques du chef de bataillon PERNELLE, président honoraire de l'ANORI, par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR, les colonels MANDRY, MARTIN et REVAULT D'ALLONNES, et le caporal RABIA, portant le Drapeau de l'ANORI,
- le 7 avril 2011, au ravivage de la Flamme par l'AORP, par le lieutenant-colonel PRIEUR,
- le 13 avril 2011, à la réunion de travail sur la préparation des nouveaux statuts de l'ANRAT, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 22 avril 2011, à la cérémonie du ravivage de la Flamme par l'Association Amicale Nationale des Tirailleurs et les associations amicales des Anciens Tirailleurs des 1er RTA, 3ème RTA, 4ème RTT et 7ème RTA, et le collège LECLERC de Saint Gaudens, par le lieutenant-colonel FICHET, le colonel MANDRY et le 1ère classe CHAPPEY,

Mai 2011

- le 2 mai 2011, au Perreux, aux obsèques du lieutenant-colonel SANDRAS, par les colonels BONIONI et MARTIN,
- le 4 mai 2011, à l'Arc de Triomphe, à la cérémonie de ravivage de la Flamme par M.LONGUET, ministre de la défense et des anciens combattants à l'occasion de la Journée Nationale du Réserviste, par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR, les colonels MARTIN et VITROLLES, président de l'UNOR, et le lieutenant SOULARD,
- le 7mai 2011, au ravivage de la Flamme par l'Amicale des Combattants de Dien Bien Phu, l'Amicale « Qui ose, gagne » et Anciens du 1er et du 6ème RPIMa, l'Association des Anciens Combattants et Résistants du ministère de l'intérieur et l'Amicale des cadres de la police nationale et de la sécurité intérieure, par le lieutenant-colonel FICHET,

Le général d'armée DE PERCIN ravive la Flamme au nom des Amicales de Tirailleurs (Photo: Liliane FICHET)

- le 8 mai 2011, à la citadelle de Port Louis (Morbihan), à la cérémonie commémorative nationale de la Victoire de 1945, par le colonel DALLEAU, le lieutenant SOULARD et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 8mai 2011, à la cérémonie de ravivage de la Flamme par l'Association des Anciens de la 2ème DB, la Fondation maréchal DE LATTRE, « Rhin et Danube », l'Association des anciens élèves de l'Ecole militaire de l'Air et l'Association générale des Mutilés de guerre, par le 1ère classe CHAPPEY,
- le 9 mai 2011, à la 60ème (et dernière) session de l'Assemblée européenne de sécurité et de défense, Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 10 mai 2011, à la cérémonie commémorant la Victoire du 8 mai 1945 au ministère des solidarités et de la cohésion sociale, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 18 mai 2011, à l'assemblée générale de « la Flamme sous l'Arc de Triomphe », par le lieutenant-colonel PRIEUR,
- le 23 mai 2011, à l'Arc de Triomphe, à la cérémonie de ravivage de la Flamme par les Amicales des Anciens des 5ème, 24ème, 46ème et 93ème Régiments d'Infanterie, par les lieutenants-colonels FICHET et ORSINI, les colonels BONIONI et MANDRY et le capitaine CARTIER,
- le 24 mai 2011, à l'Ecole Militaire, à la réunion du conseil d'administration de l'ANRAT, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 25 mai 2011, en l'Hôtel de la Marine à Paris, à la remise par l'Association des Villes Marraines des Forces Armées du Trophée du Parrainage de l'année 2010 à M .ZUCCARELLI, ancien ministre, maire de Bastia, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 25 mai 2011, dans les jardins de l'Institut d'agronomie tropicale du bois de Vincennes, par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR, le colonel BONIONI et les chefs de bataillon PETER et BERTHENET,

La fanfare du Corps des Marines américains à Vincennes (Photo : L. Fichet)

- le 25 mai 2011, à la cérémonie de ravivage de la Flamme par la Fédération Nationale des Anciens d'Outre-mer et Anciens Combattants des Troupes de Marine, par le lieutenant-colonel PRIEUR, le colonel BONIONI et le chef de bataillon BERTHENET,
- le 29 mai 2011, à la Messe célébrée dans la clairière des Fusillés de la forteresse du Mont Valérien à l'initiative de l'association Mémoires du Mont Valérien, par le 1ère classe SABOURET,
- le 31mai 2011, au Château de Vincennes, à la 2ème rencontre internationale de musiques militaires « Sabres et Trompettes », par le lieutenant-colonel FICHET et le commandant WALCH,

Juin 2011

- le 6 juin 2011, en Normandie, aux cérémonies commémoratives du Débarquement de 1944, par le 1ère classe SABOURET,
- le 18 juin 2011, à l'Ecole militaire, à la présentation du film « Parcours de dissidents », par le lieutenant-colonel PRIEUR et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 22 juin 2011, lors de son passage sur les Champs Elysées à Paris, au salut à la dépouille du chasseur parachutiste MORILLON, mort pour la France en Afghanistan, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 23 juin 2011, à l'assemblée générale de la Mutuelle d'Assurance des Armées (MAA), par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 29 juin 2011, aux assemblées générales extraordinaire et ordinaire de l'ANRAT, par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR.

Une exigence vitale pour l'avenir de l'ANORI : le recrutement

L'ANORI est une association qui « marche » bien. C'est un constat que tout le monde peut faire. Si l'on veut que cela aille encore mieux, il n'y a qu'une seule solution vraiment réaliste : accroître ses effectifs, car c'est le meilleur moyen d'affirmer sa représentativité, de renforcer sa crédibilité, de multiplier sa présence sur le terrain et d'augmenter ses ressources.

Plus de membres, c'est avoir plus de contacts, plus d'informations et d'idées, plus de « militants » pour accomplir les tâches de l'association, plus de recruteurs pour assurer l'avenir, plus de rentrées de cotisations et de soutiens, plus de représentants en toutes circonstances.

C'est pourquoi les efforts actuels et dévoués de quelques uns en matière de recrutement, même s'ils sont appréciables et efficaces, ne sont pas suffisants. Tous les membres doivent s'investir personnellement dans cette mission vitale pour l'association, dont découleront bien des progrès dans nombre de domaines. Par exemple, il existe sur le sol national de vastes zones sur lesquelles il n'y a plus d'unités d'Infanterie ave tous les inconvénients que cela comporte, non seulement pour l'association, mais aussi pour l'Arme, notamment pour le recrutement dans l'active et la réserve. Avec plus de membres, il nous sera possible de contribuer à assurer une présence étendue de rayonnement et d'information au profit de l'Infanterie.

Alors, tous ensemble, œuvrons pour le recrutement au profit de l'ANORI, car ce sera le meilleur moyen pour mieux servir les idéaux qui sont les nôtres.

Pour ce faire, il nous faut être réalistes, pratiques, pragmatiques et imaginatifs. Il s'agit d'agir en permanence et d'utiliser toutes les occasions. Présenter le plus souvent possible l'ANORI, dans le plus de lieux et de manifestations, c'est clairement une mission à la fois de tous les instants et au coup par coup. Le meilleur outil est la bonne volonté. Tous n'ont pas la même facilité de contact, le même pouvoir de persuasion pour faire des adhérents, mais chacun a la force de ses convictions et la volonté de servir. Chacun peut remplir la mission à sa manière et obtenir des résultats. L'important est d'agir personnellement à sa mesure.

Chaque membre de l'ANORI doit participer au recrutement :

- en demandant la notice de présentation de l'ANORI (par internet à l'adresse anorinfanterie@free.fr ou par courrier postal au lieutenant-colonel Patrice FICHET 33, rue du maréchal Joffre 92700 COLOMBES) et en la communiquant à des camarades,
- en envoyant à l'ANORI (mêmes adresses) les coordonnées internet ou postales de camarades susceptibles d'être recrutés et d'amis de l'Infanterie, qui seront alors contactés par le bureau ou un délégué de l'ANORI,
- en se chargeant de faire publier des communiqués ou des articles (fournis par l'ANORI) dans la presse locale ou associative,
- en participant à des cérémonies et autres manifestations et en y prenant des contacts,
- en n'oubliant pas que l'ANORI peut accueillir en son sein, comme membres associés, des non-fantassins intéressés par l'Infanterie et ses Traditions (dont les musées qui lui sont consacrés) et désireux de soutenir l'association et de participer à ses activités.

Tout membre de l'ANORI doit se fixer un objectif de recrutement. Même limité à l'extrême, c'est-à-dire faire un nouvel adhérent par an, c'est permettre à l'ANORI de doubler ses effectifs !
Alors dès aujourd'hui commençons chacun à recruter.

5ème jeux mondiaux militaires à Rio
L'Infanterie représentée en 2011

Sous l'égide du Conseil International du Sport Militaire (CISM), les Jeux Mondiaux Militaires se déroulent tous les quatre ans, selon un calendrier qui précède d'un an celui des Jeux Olympique. Cette année, à Rio de Janeiro, du 16 au 24 juillet, 23 disciplines sont inscrites au programme de cette compétition mondiale et environ 7 500 athlètes représentant 110 nations s'affrontent.

Une délégation française de 133 sportifs des trois armées et de la gendarmerie prennent part à ce qui constitue l'événement majeur du sport militaire international. Elle participe dans 14 disciplines.

Ces sportifs français qui conjuguent carrières professionnelles et sportives et qui participent à cet événement servent la promotion de la pratique du sport, essentielle au métier de militaire et représentent également la Défense et ses valeurs dans la société civile.

A Rio, l'Infanterie sera représentée par 16 participants :

CPL (T) AMGUIL - 1er RE - 3 000m Steeple
CPL (T) GHANMOUNI - 1er RE - Marathon
CPL (T) ISMAILI ALAOUI - 1er RE - 800m
1CL(T) N DEMI - 1er RE - 5 000m
1ère CL (T) LARHIOUCH - 1er RE - 10 000m
CPL (T) OUBASSOUR - 7ème BCA- 3 000 Steeple
SCH LOCATELLI - 27ème BCA - CO
CCH BOURGEOIS-PIN - 13ème BCA - CO
SCH MIRI - 3ème RPIMa - Football
1CL ARCANGIOLI - 21ème RIMa - Natation
SCH (T) POULAT - EM Draguignan - Triathlon
CCH (T) PELLETIER - EM Draguignan - Triathlon
1CL (T) DAUBORD - EM Draguignan - Triathlon
1CL (T) MOREL - EM Draguignan - Triathlon
1CL (T) ROUAULT - EM Draguignan - Triathlon
SDT (T) LE CORRE - EM Draguignan - Triathlon

Lors de ces jeux, la réserve sera également représentée par le SDT (r) Yasmina AZIEZ (CNSD Fontainebleau) pour le Taekwondo.

Petit lexique

Presque chaque jour apparaissent dans le vocabulaire militaire des mots, des expressions, des abréviations, des sigles nouveaux. Il est parfois difficile de se tenir au courant. Les réservistes de l'Infanterie doivent se mettre à jour en permanence en ce domaine.

Voici quelques éléments à connaître :

-AFH : appui feu hélicoptère
-AZUR : action en zone urbaine
-Backbrief : ajustement après coup des ordres donnés
-CALFEX : combined arms live firing exercise, exercice interarmes à tirs réels
-EXTA : expérimentation tactique
-FAC : forward air controller, contrôleur aérien avancé
-Harpon : élément du poste de commandement projeté par avance sur une position future pour assurer la permanence des ordres pendant le déplacement de l'échelon de décision régimentaire
-LPA : livraison par air
-MATS : matériel d'aide à la traficabilité des sols
-MEDICHOS : médicalisation en milieu hostile
-MMO-DMO : moniteur, directeur de mise en œuvre (dans le domaine des explosifs)
-MODER : moyen de défense rapprochée
-MO 81mm LLR F1 : mortier de 81mm léger long renforcé modèle F1
-OHP : opération héliportée
-PADAA : peloton d'auto-défense antiaérienne
-PAT : plongeur de l'armée de Terre
-PCG : plongeur de combat du génie
-RPA : ravitaillement par air
-SGAM : sous groupement aéromobile
-SITTAL : simulateur de tir toutes armes légères
-UMTE : unité mobile de traitement de l'eau
-UT 2000 : brancard-traîneau de secours démontable
ZPH : zone de poser d'hélicoptères

Un livre d'un membre de l'ANORI

Nicolas DE LEMOS
De l'art du commandement-Réflexions d'un officier de réserve
Editions L'Esprit du Livre-18 €

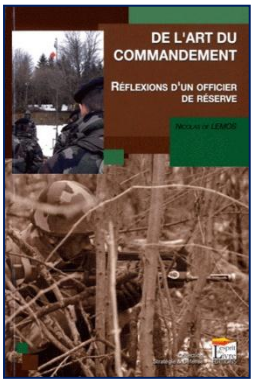

« De l'art de commander-Réflexions d'un officier de réserve » du capitaine (r) Nicolas DE LEMOS.

Pour une fois, c'est un livre portant sur un sujet intéressant directement les réserves qui vient d'être publié par un officier de réserve. Le capitaine DE LEMOS, qui a servi comme chef de section et officier adjoint au 1er Régiment de Tirailleurs et commandant de compagnie au 35ème Régiment d'Infanterie, a rédigé un ouvrage consacré à l'art du commandement principalement au niveau des unités de réserve, mais qui pourra être également lu avec profit par les cadres d'active.

Ce livre part du principe que la qualité du commandement est essentielle pour avoir des unités efficaces et des soldats heureux de servir, conditions du succès dans les missions, ce qui n'est pas contestable et doit toujours être rappelé. La réserve militaire du XXIème siècle est résolument moderne et constitue une composante nécessaire des forces armées, ce qu'elle doit montrer en permanence.

Après avoir retracé l'histoire des réserves et en particulier des O.R., le capitaine DE LEMOS présente les réserves d'aujourd'hui (en France, mais aussi, en fin de l'ouvrage, en Belgique, en Espagne, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, au Canada et aux Etats-Unis).

Il traite également de l'organisation des unités de réserve, des fonctions qui sont exercées en leur sein, de l'entraînement et de l'instruction, mais c'est principalement au commandement qu'il s'attache, comme l'indique le titre du livre.

Reprenant les grands principes de ce que doit être et faire un chef quel que soit son niveau, il donne nombre d'indications pratiques destinées à tous les cadres d'une compagnie en insistant sur leur rôle humain. Soulignant qu'un bon chef est celui qui aime ses hommes et est attentif à eux, il fait part des leçons tirées de sa propre expérience et des exemples qui lui ont été donnés par ses chefs. Il rappelle l'importance pour tout cadre d'être toujours lui-même et non de se composer un personnage. On ne peut qu'être d'accord avec lui sur l'importance des valeurs morales et de la proximité du chef avec ses subordonnés.

C'est donc un livre à faire figurer utilement dans la bibliothèque des cadres de réserve (et encore plus dans leur esprit en permanence).

Pour les commandes :
L'Esprit du Livre 22 A, rue Jacques Rivière 92330 SCEAUX http://www.espritdulivre-editions.com

Pour vous tenir au courant au jour le jour du programme d'activité de l'ANORI.

Pour avoir les nouvelles informations.

Connectez-vous sur le site internet de l'ANORI

http://anorinfanterie.free.fr

L'ANORI et ses Membres

CARNET NOIR

Le chef de bataillon **Henri LECHRIST** est décédé le 11 février 2011 .Il était un des plus anciens membres de l'ANORI et un fidèle parmi les fidèles. L'ANORI sera aussi fidèle à sa mémoire.

NOUVEL ADHÉRENT :

Le lieutenant **Etienne BRIAND**, ingénieur-consultant, de Berlin (Allemagne) a rejoint l'ANORI.

MEMBRES BIENFAITEURS :

-Caporal Jean RABIA
-Chef de bataillon Guy PETER
-Colonel Roland GARDEUR
-Chef de bataillon André TECHE
-Lieutenant Jean-Pierre DUBLED
-Colonel Alain CORNUAU
-Capitaine Pierre BOTTOLI
-Lieutenant-colonel Paul PRIEUR
-Colonel Robert BONIONI
-Capitaine Michel CARTIER
-Lieutenant-colonel Raoul GAZENGEL
-Général Jacques CAPLIEZ
-Sergent-chef Thierry GOURLOT
-Colonel Maurice FRONTEAU
-Lieutenant Christophe SOULARD
-Lieutenant Cyril ANDRE
-Caporal-chef Claude CAPOMASI
-Colonel Richard MORAND
-Chef de bataillon Pierre CREUSOT
-Colonel Pierre JENOUDET
-Chef de bataillon Olivier PICAMOLES
-1ère classe Julien SABOURET

A L'HONNEUR

-Notre camarade réserviste citoyen **Marc WALCH** a été promu au grade de lieutenant-colonel de la réserve citoyenne à compter du 1er juin 2011.

-Le lieutenant-colonel **Pierre BADOIS** s'est vu décerner par la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisée (FNAC) sa médaille d'argent avec rosette, une des plus hautes distinctions que la FNAC décerne à ses amicalistes.

Membre fidèle de l'ANORI, le lieutenant-colonel BADOIS a combattu en 1939- 1940 comme chef de section au 47ème Bataillon de Chasseurs Alpins (bataillon constitué à la mobilisation par le 7ème BCA), notamment sur le canal de l'Ailette.

Après la guerre, il sera très actif dans la Réserve, y compris au plan associatif au sein de l'Association des Officiers de Réserve des Hauts de Seine.

Il a présidé l'Amicale du 7ème BCA, dont il est aujourd'hui président honoraire.

L'ANORI présente à ces camarades ses plus vives félicitations.

ASSOCIATION NATIONALE DES RÉSERVISTES DE L'INFANTERIE
A.N.O.R.I.

Président : LCL Patrice FICHET - *Vice-président* : LCL Paul PRIEUR
Secrétaire Général : CBA Guy PETER - *Secrétaire Général Adjoint* : LTN Cyril ANDRE
Trésorier : 1ère classe Denys CHAPPEY - *Trésorier Adjoint* : 1ère classe Julien SABOURET
Présidents honoraires : COL Maurice FRONTEAU, COL Jacques BIGOT, CBA Michel PERNELLE
Composition et mise en page du bulletin : LTN Cyril ANDRE

ISSN : 1256-7329 - *Siège* : 12, rue Marie Laurencin – 75012 PARIS

Adresser la correspondance au président
Lieutenant-colonel Patrice FICHET- 33, rue du Maréchal Joffre – 92700 COLOMBES
Site Internet : http://anorinfanterie.free.fr – Courriel : anorinfanterie@free.fr